

Le banquier jeta trente-six doubles louis sur la mise de Xavier. Celui-ci ne comprenait pas plus qu'auparavant, mais ce gain subit l'exalta. Il approcha son siège, mit ses deux coudes sur la table, et, pris par ce démon qui plane sans cesse au-dessus du tapis vert, il donna au jeu son âme tout entière.

Quand Carral le vit ainsi occupé, il s'esquiva doucement, et Xavier ne s'en aperçut même pas.

Il jouait avec passion, avec fureur. Enhardi par son inexpérience même, il tentait les chances les plus folles, et gagnait toujours. Il avait devant lui, au bout d'une heure, un monceau d'or et de billets.

Les autres joueurs le regardaient avec envie, et M. Moutet lorgnait son jeu comme une curiosité.

Les croupiers seuls, machines insensibles, qui servaient d'interprètes au hasard sans bénéficier ni souffrir de ses arrêts, continuaient de mener le jeu avec leur indifférence habituelle.

Xavier avait perdu la tête. Son visage était écarlate. A mesure que son trésor s'augmentait, un délire lui montait au cerveau.

—Je joue tout cela d'un seul coup ! s'écria-t-il enfin, en poussant son gain devant lui.

Il y avait au moins 30,000 fr.

Le banquier interrogea de l'œil M. Moutet pour voir s'il fallait tenir. M. Moutet fit un signe affirmatif. Les autres joueurs retirèrent leurs mises, et chacun se pencha pour attendre le résultat de ce grand coup.

Le croupier mit en mouvement la roulette.

Mais, à ce moment, M. Moutet, dont le regard s'était tourné vers la porte, jeta un cri étouffé. Quelques-uns levèrent la tête et répétèrent le même cri. Un frémissement électrique parcourut la triple ligne des joueurs.

Xavier seul continua de suivre le mouvement de la roulette. Il ne voyait, il n'entendait rien.

Nous l'avons dit, il fallait un événement bien extraordinaire pour détourner ainsi l'attention des joueurs : la chute du plafond, par exemple... ou l'apparition néfaste d'un commissaire de police.

L'une de ces deux catastrophes était advenue : l'homme à l'habit noir et à l'écharpe blanche était debout sur le seuil.

M. Moutet, à la vue du magistrat, avait pris un visage contrit :

—Je suis ruiné ! murmura-t-il d'une voix dolente.

Les joueurs firent un mouvement comme pour s'esquiver, mais le commissaire leur barra le passage.

En cet instant d'effroi et de silence général, la roulette, achevant sa dernière révolution, s'arrêta. La boule tomba dans une case.

—Gagné ! gagné ! s'écria Xavier hors de lui.

Puis, voyant que le banquier restait immobile, il ajouta :

—Eh bien ! qu'attendez-vous ? Payez !

Ces mots aggravaient, pour ainsi dire, le flagrant délit. Les assistants baissèrent la tête, et le commissaire de police s'avança.

VIII

PRIS AU PIÈGE.

—Messieurs, dit le commissaire, je vous engage à être prudents. J'ai déjà rempli mon devoir au premier étage. La moindre résistance rendrait votre position encore plus fâcheuse. Il y a des sergents de ville à la porte.

Xavier se retourna, stupéfait. Ce discours, auquel il ne comprenait rien, parce qu'il ignorait complètement que la loi eût quelque chose à reprendre dans sa conduite actuelle, ne lui paraissait point motiver la consécution générale.

—Pourquoi ne me paie-t-on pas ? demanda-t-il une seconde fois en remuant machinalement son tas d'or.

—Les enjeux saisis sont la propriété du fisc. Ne touchez point à cela, monsieur, dit impérieusement le commissaire.

—Mais cela est à moi ! commençait Xavier.

—Silence ! dirent autour de lui plusieurs voix.

—Messieurs, reprit le commissaire, vous allez avoir la bonté de me donner vos noms et vos adresses, afin que M. le procureur du roi puisse vous faire appeler en temps et lieu.

—Le procureur du roi ! répéta Xavier ; pourquoi faire ?...

—Silence ! fit encore l'assemblée, qui avait ses raisons pour se montrer soumise.

M. Moutet, le maître de l'établissement, inscrivit le premier son nom sur le carnet du magistrat, ce qu'il ne fit point sans pousser un lamentable soupir. Puis vinrent à leur tour les autres joueurs. Ils paraphrèrent tous de faux noms et de fausses adresses, car les habitués de pareils lieux n'ont aucun genre de scrupules, puis ils se retirèrent.

En ce moment seulement Xavier se souvint de Carral, et s'étonna de ne le point voir à ses côtés.

—Il sera sauvé, pensa-t-il ; tant mieux !

—A vous, monsieur, dit le commissaire en s'adressant à lui.

Xavier, déterminé par l'exemple général, consentit à donner son nom.

C'était peut-être la seule indication véritable que contenait la liste ; aussi le commissaire, qui était un observateur, en suspecta sur le champ l'authenticité.

—Xavier ! grommela-t-il ; on ne s'appelle pas Xavier !... N'avez-vous point d'autre nom que Xavier, Monsieur ?

Ce disant, il jeta un regard vers le maître de l'établissement, lequel cligna de l'œil.

—Monsieur, répondit sèchement le jeune homme, j'ignore ce qui peut résulter pour moi de tout ceci. Je me suis prêté à vos exigences, parce que votre écharpe m'indiquait assez l'emploi que vous exercez ; mais cette écharpe ne peut vous donner droit d'insolence ! Je vous ai contenté ; veuillez me livrer passage, s'il vous plaît.

—Traiter ainsi M. le commissaire de police ! murmura M. Moutet avec componction.

—Vous parlez haut, jeune homme, dit ce dernier. Vous avez tort... grand tort ! Je vous trouve ici dans une maison plus que suspecte, dans un tripot mal famé...

—Comme il déprécie mon établissement ! pensa M. Moutet.

—Je vous trouve seul auprès de la roulette, continua le commissaire ; le seul enjeu qui soit sur la table est à vous, de votre propre aveu ! Le cas est mauvais, et tout mauvais cas est niable. Pour échapper à de justes poursuites, vous me donnez un nom....

—Le mien, monsieur.

—C'est possible, à la rigueur, mais j'en doute, et usant des droits de ma charge, je vous invite à me suivre au parquet de monsieur le procureur du roi !

—Adjugé ! dit M. Moutet. Fin de la veine !

—Quant à vous, reprit le magistrat en se tournant vers ce dernier, tenez-vous prêt à comparaître au premier jour.